

NON AU DÉMANTÈLEMENT DU GROUPE ACTION LOGEMENT

- Depuis presque 2 ans, le groupe Action Logement est dans la ligne de mire du gouvernement : multiplication des inspections, rapport secret, fuites dans la presse, mises en cause personnelles, refus d'appliquer la loi ELAN, vetos au conseil d'administration, prélèvement de 1,3 milliard d'euros sur les fonds du groupe et menace d'une habilitation à légiférer par ordonnance dans le PLF 2021.
- La commission des affaires économiques du Sénat a créé une mission flash et transparente pour comprendre les enjeux et être force de proposition. Après plus de 25 auditions et la décision du Gouvernement de ne finalement pas recourir à une habilitation, la mission demande qu'Action Logement soit considéré à sa juste valeur, celle d'un atout à préserver pour notre pays et tous les Français. Si la réforme du groupe doit se poursuivre, elle doit se faire dans un véritable esprit partenarial, respectueux du paritarisme et avec l'objectif de conforter le logement des salariés.

DES REPROCHES POUR PARTIE DATÉS ET INJUSTIFIÉS



Une politique trop coûteuse devenue un handicap ?

Les rapports de la « Commission Attali pour la libération de la croissance française » d'octobre 2010 et du « Comité action publique 2022 » de juin 2018 émettent trois types de reproches :

- La PEEC est en réalité un impôt de production, qui doit être diminuée ou supprimée.
- Le paritarisme est inefficace et lent, moins à même que l'État ou une agence gouvernementale de mener des politiques.
- La politique du logement est trop coûteuse, il n'est pas nécessaire d'avoir une ressource dédiée qui ne démontrerait pas sa pertinence notamment sur le lien logement-emploi.

Un groupe inefficace ?

Une critique largement dépassée

- L'inspection générale des finances pointe un coût excessif de la collecte de la peec et propose de la confier aux URSSAF et de l'intégrer au budget de L'État => faux : elle est entièrement dématérialisée, son coût est de 0,08 % des sommes collectées : 1,5 million d'euros (sur 1,9 milliard).
- Les engagements ne seraient pas atteints => faux. les objectifs de la convention quinquennale 2018-2022 sont tous atteints à plus de 90 %, sauf deux.
- L'objectif de doublement de la production de logements par ALI de 24 000 à 48 000 est en passe d'être atteint, avec plus de 42 000 agréments en 2020.

UN HÉRITAGE À PRÉSERVER, UNE RÉFORME À ACHEVER



Action Logement, un pilier du pacte social

Action Logement (ex 1 % logement), géré par les partenaires sociaux, est un pilier du logement social en France :

- La 1ère foncière en Europe avec 1,1 million de logements, et un bilan de 88,4 Mds€, l'héritage de 70 ans de cotisation des entreprises et des salariés : Action Logement pèse 18 % des logements sociaux mais produit plus de 40 % des logements.
- Acteur essentiel au moment où la crise sanitaire et économique entraîne de nombreux Français dans la précarité : 510 000 aides aux salariés pour 581 M€, 475 M€ de financements pour la rénovation urbaine, 66 % du financement de l'ANRU, 1,4 Md€ d'aides directes aux bailleurs sociaux.

Action logement, Une réforme inachevée

Lors du vote de la loi ELAN, deux évolutions de la gouvernance ont été introduites :

- création d'un comité des partenaires permettant la participation des élus locaux et du mouvement HLM.
- possibilité de cumuler les postes d'administrateurs entre ALG, ALI et ALS pour rendre ces structures plus opérationnelles.

Mais le Gouvernement a refusé d'appliquer la loi et de publier les textes nécessaires à leur mise en œuvre.

Quatre axes structurels d'amélioration

1. Une « ligne hiérarchique » insuffisamment identifiée qui empêche la fixation d'une stratégie de long terme et le respect de la convention quinquennale, notamment sur le volet des frais de fonctionnement.
2. Le lien avec les entreprises cotisantes et les salariés s'est pour partie perdu.
3. Le lien avec les territoires et les élus s'est dilué avec la réforme et gêne le déploiement des politiques et leur adaptation.
4. Une interrogation sur les modalités d'intervention entre prêts, qui se sont beaucoup développés, et subventions.



TROIS LIGNES ROUGES, TROIS OBJECTIFS



Trois lignes rouges

1

Préserver la PEEC comme ressource dédiée au logement.

- La mission d'information s'oppose à la budgétisation de la PEEC qui conduirait à la perte de plus d'1 Md€ par an au profit du logement.
- Elle alerte fortement sur la tentation de baisser le taux de 0,45 % au regard d'une trésorerie artificiellement gonflée et forte d'une bonne conjoncture passée, alors que l'avenir s'annonce beaucoup plus difficile.
- Elle souligne la nécessité de garantir des ressources dédiées au logement pour financer des programmes de long terme pilotés par l'État ou par les partenaires sociaux.

2

Préserver la gouvernance paritaire qui est une richesse pour notre pays.

- Il n'est pas neutre de réunir dans le conseil d'administration d'une ESH locale des patrons et des salariés pour gérer le patrimoine commun qu'ils ont financé.
- Les partenaires sociaux doivent avoir une réelle liberté d'action et de décision.

3

Préserver et sécuriser le capital immobilier fort de plus de 1,1 million de logements.

- Il s'agit d'un patrimoine commun qui appartient à tous les Français, construit par près de 70 ans de cotisations.
- Il est géré de manière dynamique, il va assurer plus de 40 % de la production en 2020 !
- La mission d'information exprime la plus grande réserve quant à l'idée de « sécuriser le financement des retraites complémentaires » grâce à ce capital. La création d'une fondation, évoquée par le rapport Borloo, est une option à étudier.



Trois objectifs

1

Retrouver la confiance entre l'État et les partenaires sociaux. L'État doit se placer comme partenaire et non comme donneur d'ordres, et respecter sa parole.

2

Faire émerger une ligne hiérarchique clarifiée au sein du groupe portant une vision stratégique et garante d'efficacité vis-à-vis de l'État.

3

Retrouver un meilleur équilibre entre centralisation et financement de politiques publiques d'un côté, et lien emploi-logement et déclinaison sur les territoires, de l'autre côté.